

Je contribue à donner des couleurs à la chapelle Mont-de-vie

De la part de :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :



Je veux aider bénévolement dans les travaux d'embellissement ☐

Je fais un don pour rénover et embellir la chapelle Mont-de-Vie. ☐

Dons en espèces sous enveloppe à déposer à l'accueil du centre pastoral où des relais.

Dons par chèque à l'ordre de « Paroisse Notre Dame d'Èvre » à l'adresse :

Paroisse Notre-Dame d'Èvre 5 rue Mont-de-Vie 49600 Beaupréau-En-Mauges.

Joindre ce bon de souscription à votre participation.

20 e	50 e	100 e
150 e	libre :e	



Je demande un reçu fiscal pour mon don par chèque. ☐

Les personnes imposables peuvent obtenir une déduction de l'impôt sur le revenu de 66% du montant donné (dans la limite de 20% du revenu net imposable, si la limite est dépassée, l'excédent peut être reporté sur les 5 années suivantes, le don doit être réalisé avant le 31 décembre 2025 et devra être déclaré au printemps 2026 sur la déclaration d'impôt annuelle. Pour un don de 300€, par exemple, la réduction d'impôt sur le revenu est de $300 \times 66\% = 198 \text{ €}$ votre don vous revient donc, réellement, à $300 - 198 = 102 \text{ €}$

Les sociétés bénéficient d'une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du montant donné, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire annuel ou 20000 € pour les PME et TPE

Le reçu fiscal est nécessaire pour pouvoir profiter de ces réductions d'impôt sur le revenu, il devra être utilisé pour la déclaration de revenus du printemps 2026

Où en sommes-nous des dons ?

57600 €

157600 €

Dons reçus

Dons à percevoir pour terminer

Merci de votre don.